

Plein emploi : nous y sommes presque !

Selon les derniers chiffres du chômage, au second trimestre 2022, la Bretagne vient de passer pour la première fois sous la barre des 6 % de demandeurs d'emplois et 6,3 % dans le Finistère. Des taux historiquement bas, passés quasi inaperçus. Probablement le signe que le chômage n'est plus la première préoccupation des Français.

La boussole d'un engagement politique, ce sont d'abord et avant tout les résultats concrets qui améliorent le quotidien de nos concitoyens. Ce net recul du chômage constitue donc une vraie satisfaction. Un résultat qui semblait tellement inaccessible il y a quelques années encore. Inespéré aussi pour tous ceux qui sont si nombreux à avoir connu le chômage de masse, à avoir grandi avec un proche, un voisin, un parent sans emploi.

La réalité aujourd'hui est tout le contraire : pas une semaine sans qu'un chef d'entreprise nous parle de ses difficultés à recruter. Et pas seulement pour des métiers physiquement pénibles ou mal payés. Ceux-là existent - il ne faut pas le nier - mais aussi pour des emplois qualifiés et bien rémunérés. Aujourd'hui, 7 métiers sur 10 sont en tension. Une situation qui n'est pas sans danger pour la pérennité même de certaines entreprises, voire de certaines filières.

Le plein emploi est désormais à portée de main.

Avec 700 000 jeunes en apprentissage, cette voie n'est plus considérée comme une « voie de garage ». Tous les centres de formation croulent sous les demandes et l'objectif est d'atteindre bientôt le million d'apprentis. Demain également, c'est le lycée professionnel qui sera réformé pour être plus en phase avec le monde du travail. Un grand service public de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) va aussi voir le jour. Il permettra à chacun de mieux faire reconnaître son expérience professionnelle et ses compétences. Il facilitera la reprise d'études et la mobilité dans l'emploi.

Dans ce nouveau contexte, il faut rappeler que l'assurance-chômage est un droit précieux, garanti depuis sa création en 1958. Un droit qui ne doit cependant jamais devenir un choix. Un droit qui protège les salariés quand la situation économique se détériore. Mais c'est un devoir aussi. Celui d'une recherche d'emploi plus incitative quand la situation s'améliore, comme aujourd'hui.

À présent, tous doivent profiter de cette situation meilleure. Nous devons redoubler d'efforts pour améliorer l'inclusion de ceux qui ont le plus de difficultés à trouver un emploi. Personnes en situation de handicap pour lesquels nous devons résolument faire plus et mieux, « seniors » qui ne demandent qu'à transmettre leur expérience, migrants pour qui l'emploi est un formidable moyen d'intégration. Également, le bonus-malus mis en place sur les cotisations va limiter les contrats courts et précaires. Ce n'est évidemment pas le seul, mais le travail reste un facteur fort d'émancipation et de dignité, bien loin des caricatures et des revendications pour « un droit à la paresse ». Plusieurs pays voisins ont déjà gagné la bataille du plein emploi. Nous aussi, faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour remporter enfin ce combat que nous menons depuis 50 ans. Nous n'avons jamais été aussi près du but.

19 octobre 2022